

SONDAGE AUPRÈS DES QUÉBÉCOISES ET DES QUÉBÉCOIS

« Perception et compréhension de l'adoption »

Rapport présenté à

Madame Marie Simard
Directrice générale de la COFAQ
Comité de concertation adoption Québec

Le 18 septembre 2025

OBSERVER • ANALYSER • INFLUENCER



TABLE DES MATIÈRES

Perceptions des Québécois à l'égard de l'adoption	3
La parentalité adoptive.....	5
Ce que signifie « Être adopté »	7
Être le parent biologique d'un enfant ayant été adopté	8
Les services en adoption	11
L'adoption et l'actualité	14
Les constats et recommandations.....	16
 <u>Annexes</u>	
Annexe 1 Liste des organismes cités (q8)	20
Annexe 2 Tableau statistique avec croisement	22

L I S T E D E S T A B L E A U X

Tableau 1 - Données sociodémographiques des répondants.....	2
Tableau 2 - Évolution 2020 2025 du niveau de connaissance et du désir de la population d'en savoir plus sur l'adoption et ses enjeux.....	4
Tableau 3 - Les défis comparés des parents adoptants et biologiques	5
Tableau 4 - Quelques perceptions relatives à l'image des parents adoptants en 2025	6
Tableau 5 - Quelques caractéristiques perçues des personnes adoptées en 2025	8
Tableau 6 - L'opinion quant à la situation des parents biologiques et les circonstances d'adoption en 2025	10
Tableau 7 - Les organismes gouvernementaux devraient faciliter les retrouvailles entre les personnes adoptées et leurs parents biologiques (2020)	11
Tableau 8 - Les besoins d'aide en matière d'adoption en 2025	13
Tableau 9 - Évolution du taux de connaissance, pour au moins en avoir entendu parler, des organismes qui viennent en aide aux personnes adoptées ou aux parents adoptants ou biologiques (2020-2025)	13
Tableau 10 - L'opinion face à des thèmes d'actualité en lien avec l'adoption.....	15

L I S T E D E S F I G U R E S

Figure 1 - Les Québécois concernés par l'adoption	3
Figure 2 - Évolution 2020-2025 du niveau de connaissance et du désir de la population d'en savoir plus sur l'adoption et ses enjeux. (somme « en accord » et « tout à fait d'accord »).....	4
Figure 3 - Évolution 2020-2025 des perceptions relatives à l'image des parents adoptants (somme « en accord » et « tout à fait d'accord »)	6
Figure 4 - Évolution 2020-2025 des caractéristiques perçues des personnes adoptées (somme « en accord » et « tout à fait d'accord »).....	7
Figure 5 - Évolution de la situation des parents biologiques et les circonstances d'adoption entre 2020 et 2025 (somme « en accord » et « tout à fait d'accord »)	9
Figure 6 - Évolution des besoins d'aide en matière d'adoption (somme « en accord » et « tout à fait d'accord »).....	12

INTRODUCTION

Le présent document présente les principaux résultats d'un sondage en ligne mené une première fois en août 2020, puis reconduit cinq ans plus tard, à l'été 2025, auprès de la communauté d'internautes de **L'Observateur**. Cette communauté regroupe des répondants recrutés aléatoirement lors de la réalisation de sondages téléphoniques de type omnibus périodiques conduits par **L'Observateur** au cours des 15 dernières années.

L'objectif principal de ce sondage est de suivre l'évolution des perceptions et de la compréhension de la pratique de l'adoption au Québec. Les résultats du sondage permettent de suivre dans le temps le niveau de connaissance et de sensibilité des Québécois par rapport à l'adoption. Les résultats présentent l'opinion des Québécois sur la réalité des différents membres de la triade adoptive ainsi que le niveau d'appui des Québécois quant à l'offre et au soutien de services en adoption. De plus, un volet abordant des questions de l'actualité a été intégré à cette édition.

Au total, 1 098 résidents adultes québécois ont accepté notre invitation et ont participé à l'exercice. La marge d'erreur échantillonnale estimée est de plus ou moins 3,0 %, 19 fois sur 20. Les résultats bruts ont été pondérés pour refléter les proportions réelles de citoyens selon l'âge et le genre.

Le départage de personnes ayant pris part à l'étude en 2020 et en 2025 est comparable sur le plan des données socio-économiques (âge, scolarité, genre). Toutefois, en isolant la variable *revenu familial brut annuel*, on observe une avancée de 10 points de pourcentage de la strate des gens déclarant des revenus de l'ordre de 125 000 \$ et plus. En contrepartie, la part des répondants affichant des revenus moindres s'érode légèrement. Les hausses de salaire postpandémiques dans bien des secteurs d'activités économiques aussi bien que les hausses du salaire minimum (12,50 \$ / h à 16,10 \$ / h) expliquent sans doute à eux seuls une partie des variations de revenus familiaux avant impôts enregistrés entre 2020 et 2025.

Tableau 1 - Données sociodémographiques des répondants

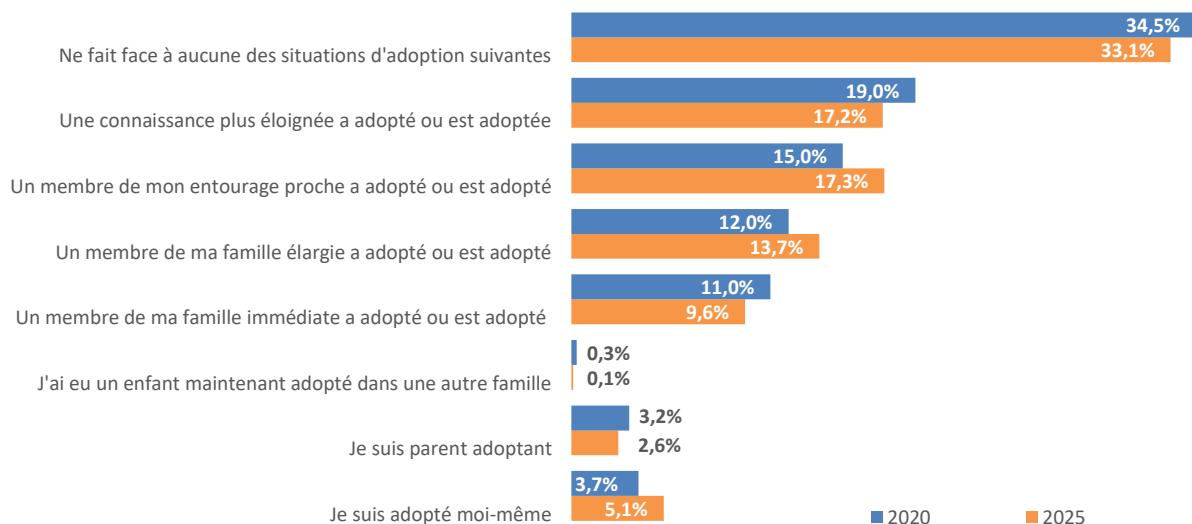
	2020 (n : 1 000) (%)	2025 (n : 1 098) (%)
■ Âge		
18-34 ans	26	25
35-54 ans	32	32
55 ans et plus	42	43
■ Dernière année d'étude complétée		
Primaire / secondaire	14	15
Collégial	30	32
Universitaire	56	52
■ Genre		
Homme	49	50
Femme	51	50
■ Revenu familial annuel avant impôt*		
Moins de 30 000 \$	11	6
De 30 000 \$ à 50 000 \$	18	13
De 50 000 \$ à 75 000 \$	22	19
De 75 000 \$ à 100 000 \$	20	15
De 100 000 \$ à 125 000 \$	13	13
Plus de 125 000 \$	13	23

*Note : sans la réponse : « préfère ne pas répondre ».

PERCEPTIONS DES QUÉBÉCOIS À L'ÉGARD DE L'ADOPTION

En se référant à un ensemble des situations par lesquelles une personne pourrait connaître de près ou de loin une personne adoptée, au cumulatif, 65,9 % de la population sondée est concernée. En contrepartie, un peu plus du tiers des gens (33,1 %), ne connaissent aucune personne ayant adoptée ou ayant été adoptée dans leur entourage. Au final, les statistiques recueillies sont stables depuis 2020.

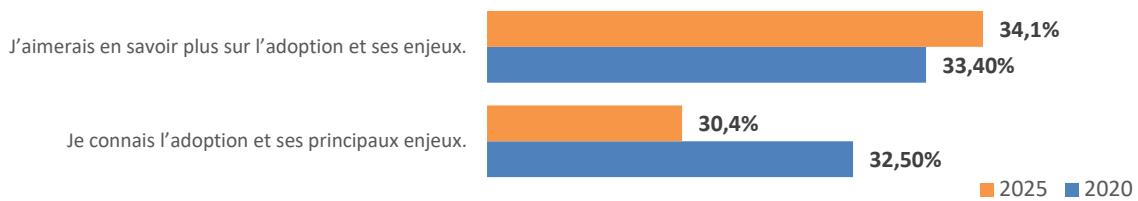
Figure 1 - Les Québécois concernés par l'adoption



(1) Vous considérez-vous personnellement concerné(e) par l'adoption (total des mentions)

De plus, 30,4 % de la population affirme connaître les principaux enjeux de l'adoption (au total des mentions *plutôt* et *tout à fait*). En 2020, 32,5 % disaient être au fait des enjeux de l'adoption. Aussi, 34,1 % des gens aimeraient en apprendre davantage sur le thème de l'adoption (contre 33,4 % en 2020).

Figure 2 - Évolution 2020-2025 du niveau de connaissance et du désir de la population d'en savoir plus sur l'adoption et ses enjeux.
(somme « en accord » et « tout à fait d'accord »)

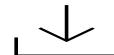


Q2. Dans quelle mesure ces énoncés correspondent-ils à votre situation ?

- A) Je connais l'adoption et ses principaux enjeux.**
B) J'aimerais en savoir plus sur l'adoption et ses enjeux.

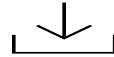
Tableau 2 - Évolution 2020 2025 du niveau de connaissance et du désir de la population d'en savoir plus sur l'adoption et ses enjeux

	Pas du tout (%)	Pas vraiment (%)	Plus ou moins (%)	Plutôt (%)	Tout à fait (%)	Je ne sais pas (%)
Je connais l'adoption et ses principaux enjeux.	9,1	25,2	34,7	20,9	9,5	0,6



30,4 %

J'aimerais en savoir plus sur l'adoption et ses enjeux.	14,3	24,2	25,5	19,9	14,2	1,9
---	------	------	------	------	------	-----



34,1 %

Q2. Dans quelle mesure ces énoncés correspondent-ils à votre situation ?

- A) Je connais l'adoption et ses principaux enjeux.**
B) J'aimerais en savoir plus sur l'adoption et ses enjeux.

Rajoutons que les gens déjà personnellement concernés par les situations d'adoption sont proportionnellement deux fois plus nombreux à exprimer un désir d'en connaître davantage que les gens qui croient ne pas connaître d'adoptant ou d'adopté dans leur entourage ($\pm 40\%$ contre 22,5 %). De plus, les femmes sont plus désireuses d'en savoir plus sur le thème de l'adoption (39,8 % contre 30,3 % pour les hommes). Et bien que les plus jeunes soient moins nombreux à dire qu'ils connaissent les enjeux de l'adoption (18,8 %), ils sont les plus nombreux à vouloir les connaître (51,3 %) - voir la Q2b annexe 2.

LA PARENTALITÉ ADOPTIVE

L'opinion selon laquelle il apparaît plus difficile d'adopter que de devenir parent biologique demeure largement répandue, même si le résultat est légèrement à la hausse (71 % contre 65,8 % en 2020). Toujours moins de 1 % supporte l'avis contraire et près de 19 % considèrent qu'être parents adoptants ou encore biologiques comporte des défis comparables, soit un peu moins de répondants le pensent qu'en 2020 avec 24 %. Dix pour cent de la population sondée choisissent de ne pas prendre position sur cette question.

Tableau 3 - Les défis comparés des parents adoptants et biologiques

	2020 (%)	2025 (%)
■ C'est la même chose	24,0	18,7
■ Adopter est plus facile	0,4	0,3
■ Adopter est plus difficile	65,8	71,0
■ Sans opinion	9,8	9,7

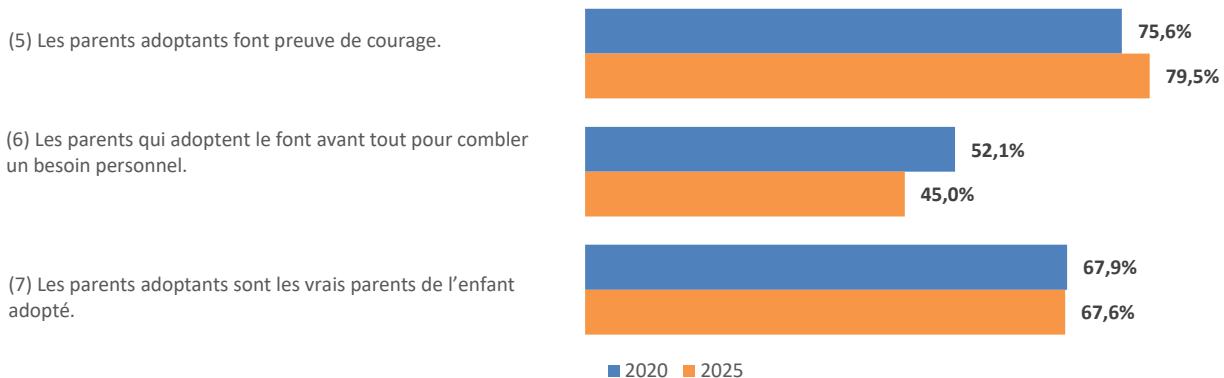
Q3. Selon vous, les parents adoptants font-ils face aux mêmes défis que les parents biologiques ?

Par ailleurs, aux yeux de 8 personnes sur 10, faire le choix de l'adoption demande du courage aux parents qui accueillent un enfant (en hausse de 4 points de pourcentage depuis 2020 (75,6 %).

Quant à la pensée selon laquelle les parents qui adoptent le font avant tout pour combler un besoin personnel, elle est en recul depuis cinq ans, passant de 52,1 % en 2020 à 45,0 % en 2025. Cette opinion se départage de façon similaire, que l'on soit concerné personnellement ou non par l'adoption. Toutefois, en considération de l'âge des répondants, les avis se déparent différemment. Chez les 18 ans à 34 ans, seuls 30 % pensent que les parents adoptants agissent pour répondre en priorité à un besoin personnel contre environ 50 % partageant cette opinion chez les 35 ans et plus. Les résultats par strates de répondants, présentés à l'annexe 2, illustrent cette situation.

Une autre considération demeure stable dans le temps, c'est celle que les adoptants sont perçus comme étant les vrais parents de l'enfant adopté selon 68 % des gens.

**Figure 3 - Évolution 2020-2025 des perceptions relatives à l'image des parents adoptants
(somme « en accord » et « tout à fait d'accord »)**



Q4. Dans quelle mesure êtes-vous en accord avec les énoncés suivants ?

Tableau 4 - Quelques perceptions relatives à l'image des parents adoptants en 2025

	Pas du tout d'accord (%)	Pas d'accord (%)	Ni d'accord, ni pas d'accord (%)	D'accord (%)	Tout à fait d'accord (%)	Je ne sais pas (%)
(5) Les parents adoptants font preuve de courage.	1,1	3,7	14,2	32,1	47,4	1,5
					79,5 %	
(6) Les parents qui adoptent le font avant tout pour combler un besoin personnel.	3,2	13,2	33,8	31,8	13,2	4,8
					45,0 %	
(7) Les parents adoptants sont les vrais parents de l'enfant adopté.	3,5	6,7	20,0	34,2	33,4	2,2
					67,6 %	

Q4. Dans quelle mesure êtes-vous en accord avec les énoncés suivants ?

CE QUE SIGNIFIE « ÊTRE ADOPTÉ »

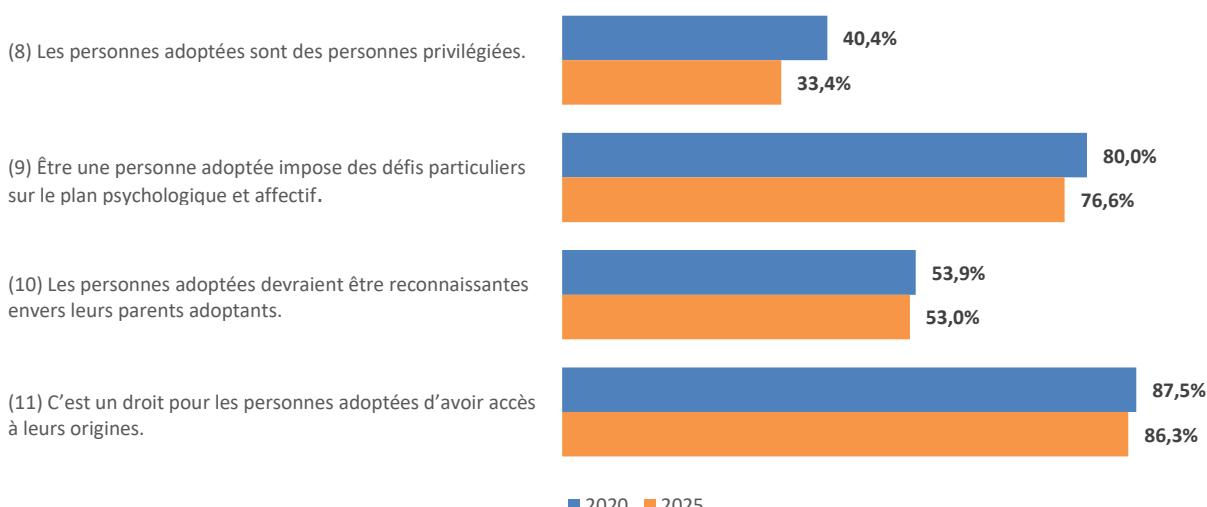
Pour faire suite aux mesures précédentes relatives à l'image des parents dans le contexte de l'adoption, voyons quelques éléments entourant l'opinion de la population à l'égard des enfants adoptés. Pour bien saisir le contexte des opinions recueillies, reprenons le passage du rapport 2020 présentant cette section : *dans l'optique de saisir le sens donné à l'adoption par les répondants, ceux-ci sont invités à approuver ou à désavouer diverses opinions extraites du discours populaire sur l'adoption.*

D'abord, 33,4 % des Québécoises et des Québécois considèrent que les personnes adoptées sont privilégiées de l'avoir été, une opinion partagée par 40,4 % en 2020. Cette perception est celle qui est à la fois la moins largement endossée par la population en 2025 (33,4 %) et qui subit le plus grand recul depuis 2020 (en baisse de sept points de pourcentage).

Les autres dimensions de l'imaginaire populaire demeurent plus stables dans le temps. Cela prévaut pour les perceptions suivantes :

- ... être une personne adoptée comporte des défis particuliers sur le plan psychologique et affectif (76,6 % contre 80 % en 2020);
- ... les personnes adoptées devraient être reconnaissantes envers leurs parents adoptants. (53,0 % contre 53,9 % en 2020);
- ... c'est un droit pour les personnes adoptées d'avoir accès à leurs origines (86,3 % contre 87,5 % en 2020).

Figure 4 - Évolution 2020-2025 des caractéristiques perçues des personnes adoptées (somme « en accord » et « tout à fait d'accord »)



Q5. Dans quelle mesure êtes-vous en accord avec les énoncés suivants ?

Tableau 5 - Quelques caractéristiques perçues des personnes adoptées en 2025

	Pas du tout d'accord (%)	Pas d'accord (%)	Ni d'accord, ni pas d'accord (%)	D'accord (%)	Tout à fait d'accord (%)	Je ne sais pas (%)
(8) Les personnes adoptées sont des personnes privilégiées.	7,4	14,7	40,8	21,6	11,8	3,7
					33,4 %	
(9) Être une personne adoptée impose des défis particuliers sur le plan psychologique et affectif.	0,9	3,9	13,7	46,0	30,6	4,9
					76,6 %	
(10) Les personnes adoptées devraient être reconnaissantes envers leurs parents adoptants.	2,2	5,3	35,9	31,9	21,1	3,6
					53 %	
(11) C'est un droit pour les personnes adoptées d'avoir accès à leur origine.	0,2	2,5	8,5	39,9	46,4	2,5
					86,3 %	

Q5. *Dans quelle mesure êtes-vous en accord avec les énoncés suivants ? Ils concernent le vécu des personnes adoptées.*

ÊTRE LE PARENT BIOLOGIQUE D'UN ENFANT AYANT ÉTÉ ADOPTÉ

En 2020, **L'Observateur** recueillait des résultats allant dans le sens d'une bonne acceptabilité sociale en ce qui a trait au recours à l'adoption lorsque les parents biologiques vivaient des situations problématiques susceptibles d'entraver sérieusement leur rôle et le développement de l'enfant. Cette acceptabilité est reconduite en 2025.

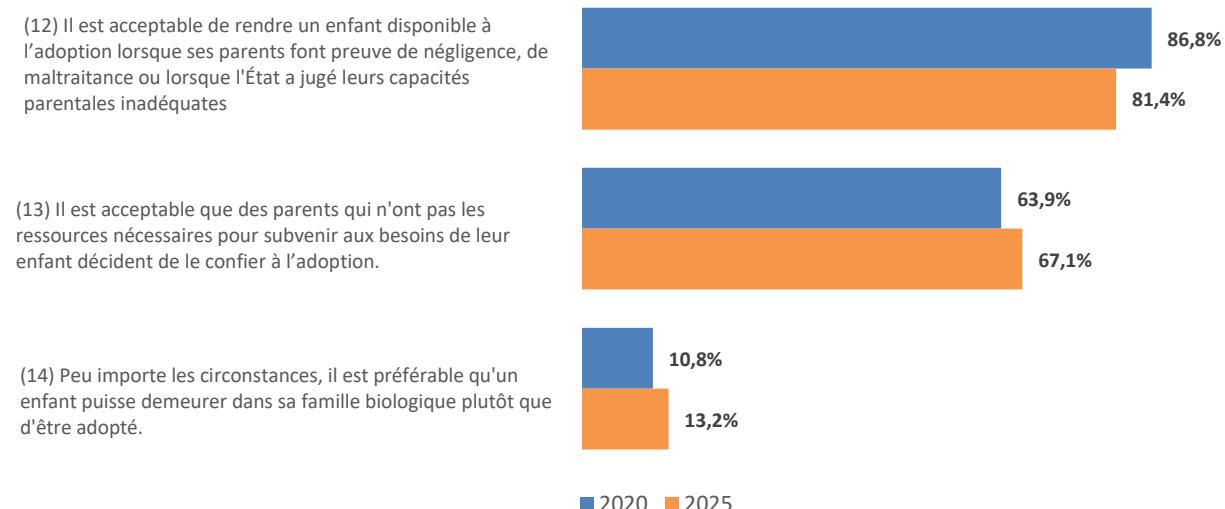
Ainsi, une vaste majorité de la population, soit plus de 8 personnes sur 10 s'accordent à dire qu'il est acceptable de rendre un enfant disponible à l'adoption lorsque ses parents font preuve de négligence, de maltraitance ou lorsque l'État a jugé leurs capacités parentales inadéquates (81,4 %). Or, en 2020, 86,8 % endossaient cette position. Il y a un léger recul de près de six points de pourcentage de l'opinion en ce sens.

Deux tiers des personnes sondées (67,1 %) considèrent qu'il est acceptable de confier un enfant à l'adoption lorsque les parents n'ont pas les ressources nécessaires pour subvenir aux besoins de ce dernier. Ce résultat était de 63,9 % en 2020.

Dans l'esprit de 59 % des répondants, l'adoption d'un enfant, quelques soient les circonstances, apparaît préférable à la vie dans une famille biologique. En 2020, 65,9 % soutenaient cette affirmation. On observe aussi ici un glissement de l'ordre de six points de pourcentage depuis les cinq dernières années. Faisant contrepoids à cette affirmation, 13,2 % des répondants sont d'avis que dans tous les cas, il vaut mieux qu'un enfant soit sous la garde de ses parents biologiques.

En résumé, il serait ainsi un peu moins acceptable en 2025 de retirer un enfant de sa famille biologique, à moins que ce ne soit les parents qui décident de le mettre en adoption.

Figure 5 - Évolution de la situation des parents biologiques et les circonstances d'adoption entre 2020 et 2025 (somme « en accord » et « tout à fait d'accord »)



Q6. Dans quelle mesure êtes-vous en accord avec les énoncés suivants ?

Tableau 6 - L'opinion quant à la situation des parents biologiques et les circonstances d'adoption en 2025

	Pas du tout d'accord (%)	Pas d'accord (%)	Ni d'accord, ni pas d'accord (%)	D'accord (%)	Tout à fait d'accord (%)	Je ne sais pas (%)
(12) Il est acceptable de rendre un enfant disponible pour adoption lorsque ses parents font preuve de négligence, de maltraitance ou lorsque l'État a jugé leurs capacités parentales comme inadéquates.	0,5	3,2	12,0	34,9	46,5	2,9
					81,4 %	
(13) Il est acceptable que des parents qui n'ont pas les ressources nécessaires pour subvenir aux besoins de leur enfant décident de le confier en adoption.	2,4	9,9	17,5	37,3	29,8	3,1
					67,1 %	
(14) Peu importe les circonstances, il est préférable qu'un enfant puisse demeurer dans sa famille biologique plutôt que d'être adopté.	19,5 <small>22,4 en 2020</small>	39,4 <small>43,5 en 2020</small>	24,5 <small>21,0 en 2020</small>	8,4	4,8	3,4
					58,9 %	
					13,2 %	

Q6. Dans quelle mesure êtes-vous en accord avec les énoncés suivants ?

LES SERVICES EN ADOPTION

À l'image des résultats du sondage conduit en 2020, plus de 6 répondants sur 10 (62,5 %) s'accordent à dire qu'il devrait y avoir un meilleur accès aux services québécois pour les personnes adoptées, pour les parents adoptants et pour les parents biologiques dont l'enfant a été adopté. Environ 3 % désapprouvent cette vision et le tiers des Québécois n'osent pas prendre position sur la question.

En ce qui regarde la facilitation des retrouvailles entre les parents biologiques et les enfants adoptés, avant de discuter des résultats, nous tenons à informer la lectrice, le lecteur, du fait que le libellé des réponses offertes à la même question a évolué entre 2020 et 2025. En 2020, le libellé de la question administrée avait deux impacts.

1. Les gens devaient prendre position en choisissant de trancher si, *oui* ou *non* ils appuyaient l'opinion que le gouvernement devrait faciliter les retrouvailles.
2. Les gens répondant par *oui* devaient nuancer leur opinion : oui, en toute-circonstance le gouvernement devait intervenir ou encore oui intervenir, mais seulement dans certaines situations.

Dans l'ensemble, 75,3 % des répondants avaient penché pour le *oui* et 11,2 % avait tranché que *non*, le gouvernement ne devrait pas prendre de mesures particulières pour faciliter les retrouvailles parents-enfants. Et 13,5 % des répondants n'ont pas été en mesure de se prononcer.

Tableau 7 - Les organismes gouvernementaux devraient faciliter les retrouvailles entre les personnes adoptées et leurs parents biologiques (2020)

	(%)	Total Oui
■ Oui, en toute circonstance	23,4	
■ Oui, mais pas pour tous les types d'adoption	51,9	75,3
■ Non, je ne crois pas	11,2	
■ Je ne sais pas	13,5	

Or, à l'édition 2025 de l'étude, la formulation des choix de réponse est différente et se présente maintenant sur une échelle avec des niveaux d'accord. Les résultats associés à cette question de l'engagement plus poussé du gouvernement aux retrouvailles marquent une évolution entre 2020 et 2025. Aujourd'hui, 61,5 % des répondants appuient l'idée que le gouvernement doit consacrer des ressources à la cause des retrouvailles, une baisse de 13,8 points de pourcentage par rapport au cumul des *oui* obtenus en 2020.

Or, il s'avère qu'une partie de la population a préféré adopter la neutralité en guise de nuance plutôt que de se prononcer en accord, car les gens ayant une opinion positive en 2020 ne sont pas passés du côté des gens en désaccord en 2025. En effet, les 11,2 % de répondants ne croyant pas qu'il revienne aux organismes gouvernementaux de faciliter les contacts entre les personnes adoptées et leurs parents biologiques en 2020 se comparent bien aux 9,2 % montrant leur désaccord avec cette proposition en 2025. De plus, moins de répondants n'ont pas été en mesure de se prononcer en 2025 avec la nouvelle échelle (5,7 % comparativement à 13,5 % en 2020), ce qui valide l'explication.

**Figure 6 - Évolution des besoins d'aide en matière d'adoption
(somme « en accord » et « tout à fait d'accord »)**

(15) Au Québec, il devrait y avoir davantage de services pour les personnes adoptées, les parents adoptants et les parents biologiques dont l'enfant a été adopté.



(16*) Les retrouvailles entre les personnes adoptées et leurs parents biologiques devraient être facilitées par les organismes gouvernementaux.



■ 2020 ■ 2025

*Sommation des réponses *oui* en 2020

Tableau 8 - Les besoins d'aide en matière d'adoption en 2025

	Pas du tout d'accord (%)	Pas d'accord (%)	Ni d'accord, ni pas d'accord (%)	D'accord (%)	Tout à fait d'accord (%)	Je ne sais pas (%)
(15) Au Québec, il devrait y avoir davantage de services pour les personnes adoptées, pour les parents adoptants et pour les parents biologiques dont l'enfant a été adopté.	2,1	3,5	19,1	37,9	24,3	13,1
				62,2 %		
(16) Les retrouvailles entre les personnes adoptées et leurs parents biologiques devraient être facilitées par les organismes gouvernementaux.	2,4	6,8	23,6	39,5	22	5,7
				61,5%		

En ce qui concerne le taux de connaissance des organismes qui viennent en aide aux personnes immédiatement concernées ou engagées dans un processus d'adoption, elle se maintient sous le seuil des 10 % et s'établie à 5,8 % en 2025 (contre 7,3 % en 2020). Notons toutefois qu'une certaine proportion des gens ont souvent l'impression de connaître les organismes sans toutefois parvenir à les identifier. La liste complète des organismes cités venant en aide aux personnes adoptées, aux parents adoptants ou biologiques, est présentée en annexe 1.

Tableau 9 - Évolution du taux de connaissance, pour au moins en avoir entendu parler, des organismes qui viennent en aide aux personnes adoptées ou aux parents adoptants ou biologiques (2020-2025)

	2020 (%)	2025 (%)
■ Oui, le ou lesquels ? (voir liste annexe 1)	7,3	5,8
■ Non, je n'en connais pas	76,5	83,0
■ Je ne suis pas certain	16,2	11,2
Q. Connaissez-vous, pour au moins en avoir entendu parler, des organismes qui viennent en aide aux personnes adoptées ou aux parents adoptants ou biologiques ?		
Si Oui, le(s)quel(s)		

L'ADOPTION ET L'ACTUALITÉ

Au cours des dernières années, l'adoption a souvent été abordé dans les médias, que ce soit dans l'actualité ou par la présentation de situation vécue. Tantôt abordé du point de vue parental, tantôt vécu par les enfants, aussi bien abordé du côté du cœur ou bien de la raison, le public est exposé à toutes sortes de situations et de discours. Qu'en est-il ? Où se situe l'opinion publique québécoise à l'égard du thème de l'adoption portée par l'actualité ? Les grands constats de l'étude sont :

- 63,3 % sont d'accord avec le principe que l'adoption soit priorisée par rapport à d'autres projets de vie dans le cas des enfants placés par la DPJ ne pouvant retourner vivre avec leurs parents d'origine ;
- 41,9 % appuient la décision du gouvernement québécois prise en novembre 2024 visant à suspendre temporairement les démarches d'adoption internationale ;
- 35,5 % des répondants sont d'avis qu'il serait bénéfique, dans certaines situations, qu'un enfant puisse avoir plus de deux parents reconnus légalement, dans le contexte où les configurations familiales sont devenues multiples et changeantes ;
- 25,7 % s'entendent pour dire que le recours à l'adoption risque de diminuer, considérant l'accès grandissant à d'autres méthodes pour devenir parent, comme les mères porteuses et le don de gamètes (spermatozoïdes et ovules).

Devant les situations mentionnées ci-haut et tel qu'établi dans le tableau suivant, environ le quart des répondants se placent dans une position neutre (ni d'accord, ni pas d'accord).

Tableau 10 - L'opinion face à des thèmes d'actualité en lien avec l'adoption

	Pas du tout d'accord (%)	Pas d'accord (%)	Ni d'accord, ni pas d'accord (%)	D'accord (%)	Tout à fait d'accord (%)	Je ne sais pas (%)
(18) Lorsqu'un enfant placé par la DPJ ne peut pas retourner vivre avec ses parents d'origine, plusieurs projets de vie sont possibles comme la tutelle, le placement en famille d'accueil jusqu'à la majorité, ou bien l'adoption. Jusqu'à quel point seriez-vous d'accord pour que l'adoption soit priorisée par rapport aux autres projets de vie ?	1,4	5,6	23,5	36,4	26,9	6,2
63,3%						
(19) En novembre 2024, le gouvernement du Québec a suspendu temporairement la possibilité d'adopter des enfants nés à l'étranger. Cette décision vise à réévaluer les pratiques en matière d'adoption internationale, afin de mieux protéger les droits des enfants et de prévenir les risques liés à la traite ou à certaines irrégularités. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec cette décision du gouvernement de suspendre temporairement les démarches d'adoption internationale ?	7,2	19,9	23,1	26,8	15,1	7,9
41,9%						
(20) Le recours à l'adoption risque de diminuer, considérant l'accès grandissant à d'autres méthodes pour devenir parent, comme les mères porteuses et le don de gamètes (spermatozoïdes et ovules).	6,1	26,7	30,7	20,8	4,9	10,8
25,7%						
(21) Dans le contexte où les configurations familiales sont multiples et changeantes, il serait bénéfique, dans certaines situations, qu'un enfant puisse avoir plus de deux parents reconnus légalement.	13,1	19,9	23,8	26,5	9,0	7,7
35,5%						

Q. Dans quelle mesure êtes-vous en accord avec l'énoncé suivant ?

LES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

L'étude réalisée en 2020 reprise ici en 2025 permet d'établir un certain nombre de faits quant à la perception de la population québécoise face à l'adoption.

L'état général de l'adoption et des connaissances relatives à l'adoption

- 17,6 % de la population révèle avoir un lien direct (proche) avec l'adoption, que ce soit comme acteur ou par lien de filiation ;
- De façon plus élargie, 64,3 % de la population connaît au moins une personne adoptée ou des adoptants dans son entourage proche ou éloigné. Il faut souligner aussi en contrepartie que plus du tiers de la population ne connaît personne ayant été adopté ou ayant adopté ;
- 30,4 % de la population affirme avoir un bon niveau de connaissance au sujet de l'adoption et de ses enjeux ;
- Le tiers des gens aimerait en apprendre davantage sur l'adoption et ses enjeux ;
- Formellement, 83 % avouent ne pas connaître d'organisme dédié à la cause de l'adoption. Une infime minorité de la population (soit 5,8 %), dit connaître des organismes qui viennent en aide à la triade adoptive... et encore moins de répondants parviennent à les identifier correctement.

Les croyances

Les connaissances et les idées les plus profondément ancrées dans l'esprit des Québécoises et des Québécois sont que :

- C'est un droit pour les personnes adoptées d'avoir accès à leurs origines (86,3 %) ;
- Il est acceptable de rendre un enfant disponible à l'adoption dans les cas de maltraitance ou de comportements parentaux inadéquats (81,4 %) ;
- L'acte d'adoption demande du courage de la part des parents adoptants (79,5 %) ;
- Être adopté, vient avec un ensemble de défis psychologiques et affectifs (76,6 %) ;
- Adopter est plus difficile au point de vue des défis que d'être parents biologiques (71,0 %) ;
- Les parents adoptants sont les vrais parents de l'enfant adopté (67,6 %) ;
- Il est acceptable que les parents qui n'ont pas les ressources nécessaires pour subvenir aux besoins de leur enfants décident de le confier à l'adoption (67,1 %) ;
- Plus de 60 % s'accordent à dire qu'il devrait y avoir davantage de services offerts aux personnes de la triade adoptive au Québec ;
- Les retrouvailles devraient être facilitées par les organismes gouvernementaux (61,5 %).

Les réticences

Nous avons titré **réticences** les thématiques qui recueillent les niveaux d'appuis les moins élevés :

- Peu importe les circonstances, il est préférable qu'un enfant puisse demeurer dans sa famille biologique plutôt que d'être adopté (13,2 %) ;
- Le recours à l'adoption risque de diminuer à l'avenir considérant l'accès grandissant à d'autres recours facilitant la procréation (25,7 %) ;
- Les personnes adoptées sont privilégiées de l'avoir été (33,4 %).

Évolution des perceptions 2020 et 2025

Bien des éléments sont demeurés au beau fixe au cours des cinq dernières années. Un seul élément est significativement en augmentation... et l'on parle ici de quatre points de pourcentage entre 2020 et 2025 :

- Les parents adoptants font preuve de courage (75,6 % à 79,5 % en 2025).

Autrement, sur une base comparative et significative, les éléments et notions mesurées en 2020 puis en 2025 perdent des points... mais la résultante n'est pas nécessairement négative.

- Moins de gens pensent aujourd'hui que les parents qui adoptent le font d'abord pour combler un besoin personnel (passant de 52,1 % en 2020 à 45,0 % en 2025) ;
- 33,4 % de la population estime que les personnes adoptées sont privilégiées de l'avoir été (contre 40,4 % partageant cette opinion en 2020) ;
- Recul de l'ordre de 6 points de pourcentage lorsqu'il est question de l'acceptabilité de rendre disponible à l'adoption les enfants issus de foyers où les qualités parentales font défaut (81,4 % contre 86,8 % en 2020) ;
- 60 % des gens s'accordent à dire que l'adoption est préférable à la vie en famille biologique éprouvant des difficultés (contre 65,9 % en 2020).

Les résultats tout frais de 2025

Mesurés pour la première fois lors de la présente édition de l'étude, on recueille que :

- 63,3 % des répondants sont d'accord avec le principe que l'adoption doit être priorisée par rapport à d'autres projets de vie dans le cas des enfants placés par la DPJ ne pouvant retourner vivre avec leurs parents d'origine ;
- 41,9 % appuient la décision du gouvernement québécois prise en novembre 2024 visant à suspendre temporairement les démarches d'adoption internationale ;
- 35,5 % des répondants sont d'avis qu'il serait bénéfique, dans certaines situations, qu'un enfant puisse avoir plus de deux parents reconnus légalement, dans le contexte où les configurations familiales sont devenues multiples et changeantes ;
- 25,7 % s'entendent pour dire que le recours à l'adoption risque de diminuer, considérant l'accès grandissant à d'autres méthodes pour devenir parent, comme les mères porteuses et le don de gamètes (spermatozoïdes et ovules).

Les spécificités de certains groupes de la population:

En lien avec les variables socio-économiques des répondants, certains résultats se détachent et marquent des différences selon les sous-groupes observés.

- Lorsqu'on s'identifie comme étant partie prenante ou que des proches de notre entourage immédiat ont été adoptés ou sont adoptants, on approuve davantage les initiatives visant l'amélioration et la mise en place de services spécifiques à l'adoption (77,7 %) et on considère avec plus de certitude que les retrouvailles devraient être facilitées par les organismes gouvernementaux (74,1 % comparativement à 49,4 % dans le cas des gens qui ne sont pas concernés ni de près ni de loin par l'adoption) ;
- Les personnes concernées par les situations d'adoption sont proportionnellement deux fois plus nombreuses à vouloir connaître davantage que les gens qui croient ne pas connaître d'adoptant ou d'adopté dans leur entourage ($\pm 40\%$ contre $\pm 20\%$) ;
- Le groupe de 18 à 34 ans est celui qui avoue en connaître le moins au sujet du thème de l'adoption et de ses enjeux (18,8 % contre 34 % pour les autres répondants). Mais les jeunes adultes sont aussi ceux qui ont le désir le plus prononcé d'en apprendre davantage sur l'adoption et ses enjeux (51,3 % contre 38,8 % pour les 35-54 ans et 20,6 % pour les 55 ans et plus) ;

- Les femmes sont placées dans la même position : elles sont plus nombreuses à avouer ne pas connaître du tout l'adoption et ses enjeux et sont deux fois plus souvent désireuses d'en apprendre davantage que les hommes ;
- Les 18 à 34 ans représentent également le sous-groupe qui appuie le plus vigoureusement le principe que les parents qui n'ont pas les ressources nécessaires puissent alors décider de confier leur enfant à l'adoption (77,8 % contre 58,3 % chez les 55 ans et plus) ;
- Les plus jeunes adultes sont ceux qui appuient le moins la décision du gouvernement de suspendre l'adoption internationale (30,8 % contre 49,8 % chez les 55 ans et plus).

Méconnus, les organismes dédiés à l'adoption auraient avantage à mettre en avant-scène la cause.

- Les organisations dédiées à l'adoption sont méconnues. On pourrait l'expliquer parce qu'elles concernent plus spécifiquement les gens qui s'intéressent de près à l'adoption, donc à une minorité de la population et que c'est suffisant. Or, moins de 1 personne concernée de près par l'adoption sur 5 mentionne connaître un organisme ;
- Les jeunes adultes (18-34 ans) et les femmes sont les publics cibles les plus faciles à atteindre en raison de l'ouverture qu'ils présentent face à la thématique de l'adoption. Même si l'information transmise ne se traduit pas nécessairement par l'action d'adopter, elle éclairera toujours la population sur la réalité des concitoyennes et des concitoyens de la triade adoptive et pourrait avoir comme premier vecteur les jeunes femmes ;
- Il est généralement avantageux d'acquérir une bonne notoriété afin de véhiculer l'information juste et de favoriser les bons réflexes au sein de la population. Sans compter qu'avec l'appui de la population embrassant une cause, l'écoute des instances gouvernementales vient plus naturellement.

ANNEXE 1 LISTE DES ORGANISMES CITES (Q8)

- Sauvegarde de l'enfance (autrefois)
- Retrouvailles, mission de télévision
- Le service adoption et retrouvaille de la DPJ
- Le service du CLSC en première ligne, au privé avec un suivi psychologique
- L'Hybridé
- Mouvement retrouvailles
- La DPJ
- APAQ et Retrouvailles
- DPJ
- Les retrouvailles
- Echoes From Home - un organisme créé par une amie qui a été victime du trafic d'enfants (adoption) roumain.
- Clinique pour enfants adoptés à l'international. Société d'adoption, centre des services sociaux du Québec.
- Quelqu'un que je connais y a déjà eu recours, mais malheureusement je ne me souviens plus du nom.
- Les retrouvailles
- Associations de parents adoptants, agences d'adoption, Secrétariat aux services internationaux à l'enfant.
- Mouvement Retrouvailles
- Claire Lamarche
- Claire Lamarche
- Les Centres Jeunesse du ministère de la Santé et des Services Sociaux
- Je crois que la DPJ peut aider les personnes adoptées lorsqu'ils ont envie de connaître leurs origines.
- CIIUSS
- Je sais qu'il en existe, je ne connais pas les noms de mémoire.
- Association des parents adoptants du Québec / DPJ / Syndicat des parents adoptants
- CSSS
- Mais je n'ai pas leurs noms. Le premier est pour les enfants adoptés d'autres pays, en particulier l'Asie, et l'autre pour ceux adoptés ici au Québec suite à des abandons parentaux ou négligences.
- Regroupement Adoption
- Les centres jeunesse
- Mouvement retrouvaille
- DPJ
- Retrouvailles
- La DPJ
- Mouvement Retrouvaille
- Centre jeunesse
- Retrouvailles
- Retrouvailles
- Formons une famille. Québec. Adoption internationale
- CLSC, Mouvement Retrouvailles, APAQ , les différents cuisses
- Le mouvement retrouvailles de Claire Lamarche
- Je n'ai pas le nom en tête mais sur internet. Je pourrais m'y référer
- Centre de services sociaux

- Un organisme d'aide du gouvernement pour faciliter les retrouvailles entre enfants adopter et géniteur avec leur approbation
- J'oublie malheureusement le nom ce cet organisme
- CLSC
- Je ne me souviens pas du nom
- Mouvement retrouvailles
- Enfants du monde, Aide adoption internationale CLSC Plateau Mont-Royal
- Mouvement Retrouvailles
- L'aide sociale
- Association Emmanuel
- Coalition des famille homoparentale
- Mouvement retrouvaille
- DPJ
- Grand frère, grande sœur
- Enfant retour
- Protection de la jeunesse
- Mouvement Retrouvailles
- Centre jeunesse
- DPJ,
- DNS les années 1990 formons une famille et enfants du monde
- Mouvement retrouvaille
- CLSC, il y a 20-30ans il y avait des organismes bénévoles, je ne sais pas si cela existe encore 🤔
- DPJ
- Mouvement retrouvailles
- Mouvement Retrouvailles (?)
- Mouvement Retrouvailles
- Pétales
- L'Association des parents adoptants du Québec, L'Hybridé, Pétales Québec.
- Fédération des personnes adoptées du Québec (pas certaine du nom exact), Secrétariat à l'adoption internationale
- L'organisme Parents retrouvailles (pas sûr du vrai nom)
- Il y a une association pour les Chinois
- Un organisme gouvernemental existe
- La DPJ et CLSC
- Les centres jeunesse, le secrétariat à l'adoption internationale, surement le soutien d'une intervenante du programme jeunesse dans un CISSS ou un CIUSSS, peut-être les organismes privés qui aident des parents à adopter à l'international
- Les services sociaux du ministère de la Santé et des services sociaux. (MSSS)
- Le mouvement retrouvailles
- CISSS - DPJ
- Retrouvailles
- Groupe à Montréal qui organise activités communautaires
- La DPJ

ANNEXE 2 TABLEAU STATISTIQUE AVEC CROISEMENT

Perception et compréhension de l'adoption

(Niveau d'approbation (d'accord et tout à fait d'accord) de l'énoncé selon la catégorie d'âge et l'origine du répondant)

CONCERNÉ DE PROCHE : je suis adopté(e); je suis parent adoptant; j'ai eu un enfant maintenant adopté dans une autre famille; un membre de ma famille immédiate a adopté ou est adopté (parent, frère, sœur).

CONCERNÉ DE LOIN : un membre de ma famille élargie a adopté ou est adopté (oncle, tante, cousin, cousine); un membre de mon entourage proche a adopté ou est adopté (ami (e), collègues, voisin...); une connaissance plus éloignée a adopté ou est adoptée

n : 1 098	Ensemble (%)	Concerné de proche (%)	Concerné de loin (%)	Pas concerné (%)	Homme (%)	Femme (%)	18-34 ans (%)	35-54 ans (%)	55+ ans (%)	MTL (%)	QC (%)	Ailleurs QC (%)
Q1. Concerné par l'adoption de proche	17,6	100	-	-	19,9	15,9	17,1	14,3	20,9	16,4	19,2	19,3
Q1. Concerné de loin	46,6	-	100,0	-	42,1	51,1	45,9	48,8	45,4	45,2	47,9	48,3
Q2a. Connait l'adoption et ses enjeux.	30,4	58,2	31,1	18,1	31,7	28,9	18,8	34,0	34,3	29,6	38,0	28,6
Q2b. En savoir plus sur l'adoption (plutôt et tout à fait).	34,1	39,1	41,5	22,5	30,3	39,8	51,3	38,8	20,6	36,5	27,6	33,5
Q3. Même défi.	18,7	29,4	15,2	18,3	21,0	16,3	5,4	16,3	28,2	16,1	15,0	23,5
Q4(5) Courage.	79,5	70,0	84,4	77,7	80,2	78,7	83,1	80,7	76,5	79,8	80,5	78,8
Q4(6) Combler besoin personnel.	45,0	43,7	42,5	47,8	46,6	43,4	30,1	47,0	52,2	46,9	38,3	45,4
Q4(7) Adoptant vrai parent.	67,6	72,9	67,4	65,9	64,3	71,0	69,5	62,8	70,2	68,2	63,6	69,2
Q5(8) Les adoptés sont privilégiés.	33,4	41,3	31,7	32,1	32,5	34,2	16,5	30,6	45,3	28,4	31,8	40,3
Q5(9) Être adopté - défis psychologiques et affectifs.	76,6	78,3	80,4	70,7	73,5	80,0	68,3	84,4	75,6	77,0	77,9	75,3
Q5(10) Les adoptés devraient être reconnaissants envers leurs parents adoptants.	53,1	53,9	49,2	58,6	60,5	45,5	43,3	50,8	60,4	51,0	51,2	56,1
Q5(11) C'est un droit pour les personnes adoptées d'avoir accès à leurs origines.	86,3	89,7	91,3	78,4	82,8	89,7	82,5	86,6	88,3	85,4	87,4	86,8
Q6(12) Il est acceptable de rendre un enfant disponible à l'adoption lorsque ses parents font preuve de négligence, de maltraitance ou lorsque l'État a jugé leurs capacités parentales inadéquates.	81,4	87,7	82,7	77,6	81,1	81,7	79,4	81,4	82,6	79,4	75,4	86,0
Q6(13) Il est acceptable que des parents qui n'ont pas les ressources nécessaires pour subvenir aux besoins de leur enfant décident de le confier à l'adoption.	67,1	70,2	69,7	63,2	64,0	70,1	77,8	70,4	58,3	68,1	60,4	68,3
Q6(14) Peu importe les circonstances, il est préférable qu'un enfant puisse demeurer dans sa famille biologique plutôt que d'être adopté.	13,2	7,9	12,9	15,6	16,7	9,8	11,1	13,3	14,4	13,5	11,5	13,7
Q7(15) Au Québec, il devrait y avoir davantage de services pour les personnes adoptées, les parents adoptants et les parents biologiques dont l'enfant a été adopté.	62,2	77,7	66,2	49,3	58,7	65,7	57,0	66,8	61,7	59,5	61,6	65,9
Q7(16) Les retrouvailles entre les personnes adoptées et leurs parents biologiques devraient être facilitées par les organismes gouvernementaux.	61,5	74,1	65,6	49,4	59,5	63,5	53,8	61,7	65,8	63,8	56,8	60,2
Q8(17) Connait, pour au moins en avoir entendu parler, des organismes qui viennent en aide aux personnes adoptées ou aux parents adoptants ou biologiques.	5,8	16,6	6,4	1,5	4,3	7,2	2,3	4,9	8,5	5,3	8,0	5,6
Q9 (18) Lorsqu'un enfant placé par la DPJ ne peut pas retourner vivre avec ses parents d'origine, plusieurs projets de vie sont possibles, comme la tutelle, le placement en famille d'accueil jusqu'à la majorité, ou bien l'adoption.	63,3	72,6	67,3	54,4	58,1	68,5	52,0	69,9	65,0	59,4	70,4	65,1
Q10(19) En novembre 2024, le gouvernement du Québec a suspendu temporairement la possibilité d'adopter des enfants nés à l'étranger. Cette décision vise à réévaluer les pratiques en matière d'adoption internationale, afin de mieux protéger les droits des enfants et de prévenir les risques liés à la traite ou à certaines irrégularités.	41,9	44,1	41,8	40,1	42,4	41,3	30,8	39,8	49,8	41,5	41,6	42,1
Q11(20) Le recours à l'adoption risque de diminuer, considérant l'accès grandissant à d'autres méthodes pour devenir parent, comme les mères porteuses et le don de gamètes (spermatozoïdes et ovules).	25,7	29,0	25,5	23,9	27,7	23,7	22,3	27,9	26,1	27,9	29,8	21,6
Q12 (21) Dans le contexte où les configurations familiales sont multiples et changeantes, il serait bénéfique, dans certaines situations, qu'un enfant puisse avoir plus de deux parents reconnus légalement.	35,5	35,8	39,4	29,6	36,0	35,0	39,0	34,2	34,4	37,5	38,4	32,1